



Baie-Comeau

AVIS PUBLIC

**ADOPTION DU BUDGET DE LA VILLE
POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024**

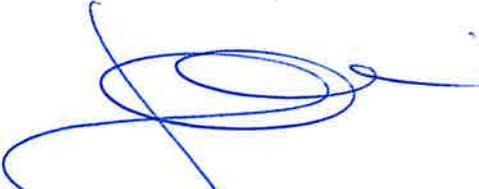
11 décembre 2023

AVIS PUBLIC EST donné, par les présentes, que le budget de la Ville de Baie-Comeau pour l'exercice financier 2024 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026 seront soumis pour adoption lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal qui aura lieu le **11 décembre 2023**, à 19 h, à l'hôtel de ville au 19, avenue Marquette à Baie-Comeau.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget de l'exercice financier 2024 et sur le programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026.

Cet avis est donné conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes* qui s'applique à la Ville de Baie-Comeau.

Baie-Comeau, le 29 novembre 2023



Me Joanie Perron
Greffière adjointe